

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX: 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Mardi 3 Novembre 1891

ECHOS DU JOUR

La commission sénatoriale de l'Etat de New York a pris des mesures pour empêcher la plectre de s'introduire dans cet Etat.

On a trouvé un certain nombre de cartouches de dynamite dans le tunnel de Ciméris, sur la ligne de Paris-Lyon Méditerranée, entre Nice et Riquier.

Le cardinal Lavigne est gravement malade à Alger. Le pape lui a envoyé sa bénédiction et le passé deux heures à prier pour lui dans sa chapelle particulière.

Une dépêche, reçue à l'ambassade de Russie à Paris, annonce la publication en Russie d'un ukase interdisant à partir d'aujourd'hui l'exportation de toutes les céréales, sauf le blé. Les navires en train de charger pourront compléter leur cargaison, à la condition de partir dans les trois jours.

Nous ferons remarquer à l'intéressé journal La Monnaie que M. Tarte n'écrit pas, ni n'a jamais écrit pour Le Canada. Nous nous empressons, tout de même, de présenter à nos lecteurs les articles de M. Tarte, s'il voulait nous en confier, — et soit dit en passant, — il y a peut-être d'autres journaux auxquels ce ne ferait pas de mal.

M. Gaillard, un des directeurs sortants de l'Opéra de Paris aidé par M. Lamoureux, le chef d'orchestre bien connu, et appuyé par un syndicat de personnes riches, va sous-traiter à Versailles un théâtre sur le modèle de celui de Bayreuth. M. Gaillard et ses amis ont l'intention de donner sur ce théâtre les œuvres de Richard Wagner et la Passion telle qu'on la joue à Ober-Ammergau.

Nous lisons dans l'Evénement d'hier: Ce matin, Son Honneur le juge Caron a rendu jugement dans l'affaire des fameux livres de Conolly.

Après avoir défilé l'ouvrage des livres et avoir vertement censuré l'éditeur Casault, pour avoir osé exhiber son bref, lorsque M. Paquet Rogers lui en faisait la demande, Son Honneur en vint à la conclusion que les livres doivent être remis entre les mains des représentants du gouvernement fédéral. Après avoir prononcé le jugement, le président du tribunal fit remarquer qu'il consentait à suspendre jusqu'à demain le jugement, si les parties adverses parvenaient à s'entendre.

M. Angers exige que le jugement fut déposé dès à présent en force et M. Stuart demanda un cautionnement de \$3,000 pour la production des livres évalués à cette somme.

Son Honneur conclut la discussion, en suspendant jusqu'à demain la mise en force du jugement, à condition que ceux qui sont en possession des livres les remettent au protonotaire de la cour Supérieure à Québec.

Il est remarqué que les livres ont été détruits.

M. Achille Fréchet nous envoyait, hier, une lettre concernant l'Ecole des Beaux-Arts et nous priait de lui donner suite dans nos colonnes. Connaissant l'objet de l'écrit, nous nous sommes empressés de passer son manuscrit à nos typographes, sachant d'avance que le style et la grammaire pourraient se passer de notre faible secours.

En lisant cette belle lettre hier soir, nous avons été frappé de toutes les vérités qu'elle contenait à l'égard de nos compatriotes. Entre autres choses, M. Fréchet dit: "N'étudions pas: nous continuerons peut-être bien d'être; mais nous ne prendrons certainement pas la place qui nous appartient; nous sommes à côté des autres." "C'est malheureusement trop vrai! Nous n'étudions pas! L'étude chez nos compatriotes est une tâche bien pénible, les beaux-arts sont trop négligés. Et pourtant, ceux qui s'y livrent arrivent bientôt au premier rang. Nous avons tous du talent, mais nous ne savons pas. Nous ne trouvons pas de nos compatriotes qui se distinguent, leur exemple devrait exciter l'émulation chez les autres. La science est aujourd'hui bien récompensée, dans les métiers comme ailleurs. Nos voisins s'en munissent et nous dépassent.

Que nos compatriotes comprennent qu'ils auront à subir la tyrannique pression du milieu. Dans nos civilisations affaiblies, on espère et le temps valet si cher, ce n'est pas si utile pour la vie et si agréable et si ardent, les problèmes d'autrefois ne sont plus satisfaisants.

La révolution qui, depuis cinquante ans, ne cesse de transformer le travail, le commerce, l'industrie et l'art lui-même, ne peut s'arrêter pour nous attendre. Voilà comment et pourquoi, bon gré mal gré, nous devons appeler la science à notre rescousse.

POURQUOI HESITER ?

Depuis le 8 d'octobre, il y aura bientôt un mois, sévit à Ottawa une crise ministérielle. Toute la presse du pays depuis cette date, s'occupe, comme c'est son devoir, de cette importante question. Importante, parce que de sa solution dépendra probablement l'existence du gouvernement Abbott et importante parce que l'opinion est surexcitée et que les affaires publiques et le commerce en souffrent. Le devoir des gouvernements est d'éviter les secousses politiques qui paralysent l'industrie et le commerce d'un pays, il s'étend même pour eux jusqu'à l'obligation de suivre attentivement la marche du commerce et de parer

aux inconvénients, qui pourraient précipiter une crise essentiellement financière.

L'hésitation du premier ministre, à mettre un terme au malaise qui vient de s'emparer de notre population, est donc bien blâmable; d'autant plus blâmable, d'après nous, que ce malaise général ne peut aller qu'en s'aggravant, jusqu'à ce que la question soit définitivement réglée.

La politique de temporisation a souvent réussi à Sir John A Macdonald; mais à ceux qui ont étudié dans tous ses détails sa longue et brillante carrière, il est un fait bien connu: c'est qu'il ne temporisait qu'en attendant que le temps porterait remède à la difficulté à surmonter.

En effet, nous sommes convaincu que le vieux chef conservateur, eût-il été encore à son poste, dans une circonstance semblable, aurait fait connaître dès le lendemain de la prorogation des chambres: la réorganisation de son cabinet et la liste complète du personnel qui le composait.

Ensuite, comme plusieurs de nos confrères de la presse l'ont fait remarquer, la situation va se compliquant, par suite de nouvelles aspirations qui éclorent tous les jours, dans les rangs du parti au pouvoir. Cette dernière considération n'est cependant que secondaire, en face de la grande raison de l'opinion ballottée, du commerce, de l'agriculture et de l'industrie plongés dans un état d'incertitude qui paralyse tous leurs efforts et arrête leur marche vers le progrès.

La stabilité du commerce et la tranquillité de l'opinion sont deux éléments essentiels au progrès d'un pays, et une fois brisés il leur faut de longs mois pour se remettre en place.

La crise ministérielle actuelle ne comporterait pas de résultats aussi sérieux, ni du reste qu'entraînerait la chute d'un parti et l'avènement de l'autre, dans les circonstances ordinaires. Ce ne serait qu'une brève qui s'étendrait après quelques jours de réjouissances ou de deuil. Mais dans le présent cas, c'est tout autre chose.

Le programme politique de M Laurier s'attache principalement à nos relations commerciales avec les Etats-Unis, et son adoption de part et d'autre, créerait une ère nouvelle dans notre commerce, en débouchant les routes, en déplaçant les chapeaux et le champ d'exploitation.

Qu'il soit sage ou non d'adopter ce programme, ce n'est pas encore le moment d'exprimer une opinion; nous nous contentons de faire ressortir la cause de l'incertitude et du malaise qui paralyse tous nos efforts.

Donc, nous avons droit de blâmer l'hésitation du premier ministre et de lui demander de se hâter, d'apaiser l'opinion en suspens. Si M. Abbott ne croit pas pouvoir réussir à maintenir son parti au pouvoir, en annonçant immédiatement la réorganisation de son cabinet et son programme politique: l'intérêt général exige impérieusement qu'il cède sa place à un autre.

Quoi qu'il en soit, nous demandons que nos affaires reprennent leur cours, que le progrès ne soit pas arrêté et que l'opinion publique soit rassurée.

En lisant, ce matin La Presse, organe de M. Chapleau, nous constatons avec plaisir, que l'ex-secrétaire d'Etat est bien décidé à conserver une attitude ferme dans la cause qu'il a épousée.

L'action de cet homme d'Etat est d'autant plus louable, que dût-il céder devant le mouvement injuste inauguré à l'Ontario contre Québec, nous serions forcément entraînés dans une crise continue et l'état de choses passager, qui fait présentement tant de mal, deviendrait permanent.

En effet, il n'est pas possible de croire que la province de Québec se contenterait d'occuper une place secondaire dans la Confédération, et dans laquelle elle se trouverait à la remorque d'Ontario. La lutte s'en gagerait alors pour reconquérir ce que cette province aurait perdu, les hommes de cœur surgirait de tous côtés la population, éminemment patriotique les appaierait; les gouvernements se succéderaient et finalement la stabilité, la confiance et la tranquillité ne nous reviendraient, qu'après avoir passé par toutes les angoisses, les péripéties et les années, des luttes livrées autrefois pour la même cause, par les Lafontaine, les Morin et les Cartier.

M. Chapleau prend les moyens de nous empêcher de tomber dans ce chaos politique.

Que les hommes de cœur appuient son action!

La France et la Russie.

Chronique d'Allemagne.

Au Parlement Français.

Les Salaisons Américaines.

Le Feu Chez le Prince de Galles.

Le Duc d'Orléans et Mme. Meiba.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LA FRANCE ET LA RUSSIE

PARIS, 3 nov.—M. Ribot, ministre des affaires étrangères, ayant prié M. le Gier, lors de son récent voyage à Paris, d'essayer de persuader au tsar de venir en France, M. de Gier a répondu qu'il serait bon d'abord d'expulser tous les réfugiés russes. Depuis lors la police française surveille les réfugiés, et l'on suppose qu'elle se prépare à leur faire passer en masse la frontière suisse.

Le grand-duc Alexandre d'Oldenbourg, de l'armée russe, a imposé récemment les défenses de la frontière de l'Est en France, et il assiste à une conférence stratégique, qui a lieu en ce moment entre des officiers français et russes.

LES SALAISONS AMERICAINES

PARIS, 3 nov.—Le vote par lequel le sénat a fixé à 25 francs par 100 kilos les droits sur les salaisons américaines, a été, en fait, au moins en principe. Si le sénat avait fixé les droits à 20 francs, un décret aurait été immédiatement rendu pour lever l'interdit. Il est impossible pour le moment de dire quand ce décret sera rendu. On croit généralement que la chambre des députés acceptera sans autre discussion le montant des droits fixés par le sénat.

Pendant toute la discussion au sénat, on a constamment parlé du bill McKimley et de la loi américaine sur la propriété littéraire. Il est à noter aussi que l'Allemagne et l'Italie ont fixé à 25 francs par 100 kilos les droits sur le porc américain; sans aucun doute, cette décision a engagé le sénat français à adopter le même chiffre.

AU PARLEMENT FRANÇAIS

PARIS, 3 nov.—M. Fallières, ministre de la justice et des cultes, a déposé hier à la chambre des députés une proposition de loi, ayant pour objet d'appuyer aux tenanciers de maisons publiques, aux souteneurs et aux personnes coupables d'excitation à la prostitution, la peine de deux à cinq ans de prison édictée par la loi sur le vagabondage, plus l'expulsion de la localité où le délit a été commis. Le ministre a promis de présenter plus tard une proposition de loi, visant à la suppression complète de la prostitution.

Au cours de la même séance, M. Fallières a refusé l'application impartiale de la loi. Plusieurs journaux de parti, tels que le POSTE, LA GAZETTE LIBERALE, etc., en approuvant énergiquement les intentions de l'empereur, protestent contre les moyens qu'il adopte comme attaquant les fondements de l'organisation judiciaire et tendant à détruire les garanties de l'administration impartiale de la justice.

A la rentrée du reichstag, le 17 novembre prochain, le projet de la loi sur "pureté sociale" sera traité de commerce avec l'Autriche et l'Italie et la demande de nouveaux crédits militaires formeront les principales questions que cette assemblée aura à résoudre. Les crédits militaires, qui s'élevaient, en 1890, à 180,000,000 de marcs, seront répartis sur les budgets de plusieurs années et seront demandés en vue de reformer le service de l'artillerie et de modifier le costume de l'armée.

AMERIQUE

LES TRAITÉS DE COMMERCE

WASHINGTON 3 nov.—Le retour de M. Blaine à Washington semble avoir imprimé une nouvelle activité aux négociations, en cours avec les Etats de l'Amérique du sud pour la négociation de traités de commerce. On sait que des traités de ce genre ont été conclus jusqu'à présent avec l'Espagne et le Brésil. Mais il reste à traiter avec le Mexique, les Antilles Anglaises, l'Uruguay, le Venezuela, la Colombie et le Pérou. On attend à Washington des délégués des Barbades et de la Trinidad, pour conférer à ce sujet avec sir Julian Pauncefote, ministre d'Angleterre, et le secrétaire d'Etat.

Aux heures on était maître d'Etat. Tout le mobilier des étages inférieurs avait été transporté sur la pelouse; mais le deuxième et le troisième étages ont été ravagés par les flammes et leur contenu détruit. Les pertes sont évaluées à 215,000. Le prince de Galles et sa famille n'étaient pas au château pendant l'incendie, mais on a à sa charge constamment un courant de ce qui se passait.

LE DUC D'ORLEANS ET MME MELBA

LONDRES, 3 nov.—Le capitaine Charles Armstrong, autrefois un serviteur de la reine et le plus jeune fils de sir Andrew Armstrong, d'une vieille famille écossaise, a incité une action en divorce à sa femme, la célèbre soprano connue au théâtre sous le nom de Mme Melba. Un clerc d'avoué est parti de Londres pour signifier l'assignation au duc d'Orléans, qui est à Vienne. On connaît depuis longtemps les relations qui existent entre le duc d'Orléans et Mme Melba. Le comte de Paris a essayé plus d'une fois de séduire son fils de sa passion pour Mme Melba, mais inutilement, car partout où se trouvait la chanteuse, on était sûr de trouver le duc. Ces relations ont causé un véritable scandale l'hiver dernier à la cour et dans la société de Vienne: le duc et Mme Melba se sont montrés ensemble dans une loge à l'Opéra, les membres de la bonne société de Vienne ont quitté la salle.

Le tsar a donné l'ordre au duc de quitter la Russie pour la même raison, le duc se montrant en public avec Mme Melba et faisant voir par son attitude qu'il était intimement sous la dépendance de la chanteuse. On les avait souvent trouvés dans des circonstances compromettantes. Lorsque Mme Melba habitait l'hôtel Metropole, à Londres, le duc venait et se tenait à la voir

que les gens de l'hôtel avaient jugé inutile de l'annoncer.

Le mari a été le dernier à apprendre tout cela, car la plupart du temps il voyageait entre l'Angleterre et l'Australie. Il a de grands intérêts en Australie, où il a épousé Mme Melba, qui est la fille d'un riche Australien fort opposé à l'idée de le voir entrer au théâtre. M. Armstrong est un très bel homme, un des meilleurs tireurs à l'épée et au pistolet qu'il y ait en Angleterre, et un excellent boxeur. Il est d'un caractère violent, mais assez maître de lui pour savoir mentir. Ceux qui connaissent M. Armstrong croient qu'il indignement publiquement une correction au duc d'Orléans, à moins qu'il n'obtienne satisfaction par les moyens ordinaires. D'autre part, Mme Melba se propose de demander la séparation sous le prétexte que son mari l'a abandonnée.

CHRONIQUE D'ALLEMAGNE

BERLIN, 3 nov.—A la suite de son récent serment, l'empereur a demandé au ministre de la justice un rapport sur les lois relatives à l'immoralité et la formation des maisons de prostitution et des maisons qu'elles fréquentent. Pendant ce temps la police outrepassait les droits que lui confère la loi afin de conformer au serment, en débarrassant les rues des femmes et de leurs souteneurs que l'on appelle des "Alphonses" en France et des "Lousis" en Allemagne. Ces "Lousis", qui avaient l'habitude de fréquenter certaines rues et d'encombrer les entrées des brasseries et des cafés-concerts, ont presque tous disparus, beaucoup ayant été arrêtés et un plus grand nombre encore s'étant retirés dans leur bouge, afin de laisser passer l'ouragan de moralité soulevé par l'empereur.

Le pasteur Stoker, qui, dans une mémorable dénonciation, avait évalué à cinquante mille le nombre des personnes vivant de la prostitution à Berlin, reconnaît qu'il était au dessous de la vérité et pense maintenant que ce nombre est de plus du double. Le code criminel est insuffisant pour réprimer ce mal. Quoiqu'il édicte des peines contre les individus vivant de la prostitution de ce genre, la loi est rendue le plus souvent inutile par la preuve que l'accusé exerce non seulement son métier, mais qu'il se livre à quelque chose.

Tout en critiquant l'édit impérial, la presse approuve les motifs qui l'ont inspiré. Mais elle révoque en doute la sagesse de l'empereur en recourant à une intervention et à ses moyens constitutionnels. Son avis que les avocats devraient refuser de se charger des causes immorales, sa suggestion que le public ne devrait pas être admis aux procès de ce genre, lui sont particulièrement reprochés comme tendant à faire reculer le progrès de la procédure criminelle et à mettre en péril l'application impartiale de la loi.

Plusieurs journaux de parti, tels que le POSTE, LA GAZETTE LIBERALE, etc., en approuvant énergiquement les intentions de l'empereur, protestent contre les moyens qu'il adopte comme attaquant les fondements de l'organisation judiciaire et tendant à détruire les garanties de l'administration impartiale de la justice.

A la rentrée du reichstag, le 17 novembre prochain, le projet de la loi sur "pureté sociale" sera traité de commerce avec l'Autriche et l'Italie et la demande de nouveaux crédits militaires formeront les principales questions que cette assemblée aura à résoudre. Les crédits militaires, qui s'élevaient, en 1890, à 180,000,000 de marcs, seront répartis sur les budgets de plusieurs années et seront demandés en vue de reformer le service de l'artillerie et de modifier le costume de l'armée.

AMERIQUE

LES TRAITÉS DE COMMERCE

WASHINGTON 3 nov.—Le retour de M. Blaine à Washington semble avoir imprimé une nouvelle activité aux négociations, en cours avec les Etats de l'Amérique du sud pour la négociation de traités de commerce. On sait que des traités de ce genre ont été conclus jusqu'à présent avec l'Espagne et le Brésil. Mais il reste à traiter avec le Mexique, les Antilles Anglaises, l'Uruguay, le Venezuela, la Colombie et le Pérou. On attend à Washington des délégués des Barbades et de la Trinidad, pour conférer à ce sujet avec sir Julian Pauncefote, ministre d'Angleterre, et le secrétaire d'Etat.

Aux heures on était maître d'Etat. Tout le mobilier des étages inférieurs avait été transporté sur la pelouse; mais le deuxième et le troisième étages ont été ravagés par les flammes et leur contenu détruit. Les pertes sont évaluées à 215,000. Le prince de Galles et sa famille n'étaient pas au château pendant l'incendie, mais on a à sa charge constamment un courant de ce qui se passait.

LE DUC D'ORLEANS ET MME MELBA

LONDRES, 3 nov.—Le capitaine Charles Armstrong, autrefois un serviteur de la reine et le plus jeune fils de sir Andrew Armstrong, d'une vieille famille écossaise, a incité une action en divorce à sa femme, la célèbre soprano connue au théâtre sous le nom de Mme Melba. Un clerc d'avoué est parti de Londres pour signifier l'assignation au duc d'Orléans, qui est à Vienne. On connaît depuis longtemps les relations qui existent entre le duc d'Orléans et Mme Melba. Le comte de Paris a essayé plus d'une fois de séduire son fils de sa passion pour Mme Melba, mais inutilement, car partout où se trouvait la chanteuse, on était sûr de trouver le duc. Ces relations ont causé un véritable scandale l'hiver dernier à la cour et dans la société de Vienne: le duc et Mme Melba se sont montrés ensemble dans une loge à l'Opéra, les membres de la bonne société de Vienne ont quitté la salle.

LE TSAR A DONNÉ L'ORDRE AU DUC DE QUITTER LA RUSSIE

Le tsar a donné l'ordre au duc de quitter la Russie pour la même raison, le duc se montrant en public avec Mme Melba et faisant voir par son attitude qu'il était intimement sous la dépendance de la chanteuse. On les avait souvent trouvés dans des circonstances compromettantes. Lorsque Mme Melba habitait l'hôtel Metropole, à Londres, le duc venait et se tenait à la voir

échanges entre les deux pays prendront dans un temps peu éloigné de nouveaux développements, qui réclament de nouveaux efforts internationaux.

On éprouve une certaine perplexité à Washington touchant l'application à l'Uruguay et à la République Argentine de la fameuse clause de réciprocité du bill McKinley. Le président se demande si, sur le refus de ces Etats d'accorder la franchise à l'importation de certains produits américains, il devra imposer un droit d'entrée aux cuirs et peaux qui en proviennent. Le président sera à résoudre cette question avant le premier janvier, qui est le terme fixé par la loi. Mais on pense qu'il serait impolitique d'user du droit conféré par le bill Mac Kinlay et au pouvoir exécutif, au moins jusqu'aux élections, attendu qu'on provoque un véritable tollé parmi les fabricants de chaussures de la Nouvelle-Angleterre, qui, depuis vingt ans ont joui du précieux privilège de recevoir en franchise la matière première de leur industrie.

On parle de nouveaux de querelles entre les amis de M. Blaine et ceux de M. Harrison, à cause de l'effort que font ces derniers pour attribuer à leur patron les mérites du secrétaire d'Etat. Ce sont toujours les mêmes présentations qu'affichait le président pendant son voyage dans le Sud-Ouest, et qui lui ont été si ironiquement reprochées.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 2 nov.—Wagner, le colporteur arabe qui a été trouvé mort jeudi dernier sur l'Interoceanal entre St-Michel et St-Charles, n'a pas été victime d'un meurtre. Le coroner Marmette de Montigny a tenu une enquête dont le verdict a été: "mort accidentelle".

On a trouvé sur lui, soigneusement caché dans ses habits, l'argent qu'il avait lors de son départ de Québec.

Il y a eu collision samedi matin sur l'Interoceanal à Ste Flavie, entre un train de fret et le train mixte montant.

La récolte au Lac St-Jean, cette année, est tellement bonne qu'un grand nombre de cultivateurs des vieilles paroisses y sont allés acheter des terres dans le township Normandin et autres. Plusieurs belges sont établis à Hébertville, paroisse des plus florissantes.

Le département de l'agriculture à Québec vient de recevoir le diplôme accordé par le gouvernement de la Jamaïque au gouvernement de la province de Québec, pour son exposition des produits provinciaux.

BOEUF MUSQUE.

J'ai à présent en main, un grand assortiment inaccoutumé de Robes pour trapeaux en Boeuf Musqué.

Bonnes, Ettes Legèrement Mauvaises. Toutes sont fabriquées chez moi. Et à des prix raisonnables.

En prévision de l'hiver rigoureux, qui nous est annoncé, vous feriez mieux de choisir dès maintenant les robes pour trapeaux.

R. J. DEVLIN.

P.S.—Cautoucheos.

PHARMACIE RIDEAU.

Parfums Elegants. Remèdes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS.

ALES!

McCarthy's. Toronto B. & M. Co's. Dominion. Carling's. Ont. B. & M. Co's.

Toutes en bonne condition.

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

M. Girouard, M. P. et Mme Girouard sont partis pour l'Europe par le VANCOUVER qui a laissé hier matin la rade de Québec.

M. Girouard va plaider devant le Conseil privé à cause de M. R. H. McGreevy contre le gouvernement de la Puissance—réclamations de l'Interoceanal.

Nouvelles de Montreal

MONTREAL, 2 nov.—La manufacture de coton Hudon de Hochelaga a été endommagée par le feu samedi dernier considérablement, on évalue à pertes à \$30,000. Le terme de novembre de la cour Criminelle est ouvert ce matin à 10 heures précises, sous la présidence de Son Honneur le juge Wurtels. L'hon M. Laocote, juge en chef de la cour du banc de la Reine occupe une place sur le Banc.

—M. Rocheland et Ducloux, les deux personnes qui avaient été accusées d'incendie à Athabaska, ont été acquittés.

On se rappelle, que Louis Atolphe Paré, hôtelier de l'endroit, avait été accusé d'avoir mis le feu chez lui, de complicité avec Sorel Menard, hôtelier de Montréal, Carré Chabot, aubergiste de St-Hyacinthe et le commis de buvette de ce dernier, Frédéric Poudrette.

Ces derniers ont à leur tour fait arrêter Rocheau et Ducloux pour diffamation, mais cette imputation vient d'être mise à néant par décision du jury. C'est M. Saint-Pierre, C. R. qui présentait la défense.

M. Robit et Bouchard, ancien missionnaire d'Afrique et chapelain des canadiens lors de l'expédition du Nil, est embarqué à New-York, samedi dernier, le 31 octobre sur la Gascogne en route pour la Belgique. (Continuation sur la troisième page)

LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS. Diplôme Accordé à l'Exposition Centrale Canadienne.

Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU. Ce Magasin de VINS

—ET— LIQUEURS

SI BIEN CONNU Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

HOTELIERS

DE PASSAGE. 504 OCTAVES.

Brandy Bisquit Dubouche & Cie. Doit Arriver pour le 4 Novembre 1891.

Vendu en Douane ou Droits Payés.

PRIX REGULIER.

Donnez vos Ordres pour l'Article Veritable.

JOHN CASEY,

FONDÉ DE POUVOIR Importateur Direct de Vins et de Liqueurs.

294 et 296 Rue Dalhousie, 117 Rue Clarence.

SLAND HOME Stock Farm.

Grange St. Wayne Co., Mich. AVAGES & FARRUM, FERRANDE.

PERCHERON HORSES.

All stock selected from the best of France and imported to this country by the late Mr. J. H. Percheron.

Beautifully situated at the head of the Grand River, the best of the Percheron stock is available by rail to the city of Ottawa.

A familiar with the horses may see the same in the hands of the late Mr. Percheron.

Island Home

Beautifully situated at the head of the Grand River, the best of the Percheron stock is available by rail to the city of Ottawa.

A familiar with the horses may see the same in the hands of the late Mr. Percheron.

Island Home

Beautifully situated at the head of the Grand River, the best of the Percheron stock is available by rail to the city of Ottawa.

A familiar with the horses may see the same in the hands of the late Mr. Percheron.

Island Home

Beautifully situated at the head of the Grand River, the best of the Percheron stock is available by rail to the city of Ottawa.

A familiar with the horses may see the same in the hands of the late Mr. Percheron.

Island Home

Beautifully situated at the head of the Grand River, the best of the Percheron stock is available by rail to the city of Ottawa.

A familiar with the horses may see the same in the hands of the late Mr. Percheron.

Island Home

Beautifully situated at the head of the Grand River, the best of the Percheron stock is available by rail to the city of Ottawa.

A familiar with the horses may see the same in the hands of the late Mr. Percheron.

Island Home

Beautifully situated at the head of the Grand River, the best of the Percheron stock is available by rail to the city of Ottawa.

A familiar with the horses may see the same in the hands of the late Mr. Percheron.

Island Home